

Zeitschrift: Arbido-B : Bulletin
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band: 5 (1990)
Heft: 3
Rubrik: Mitteilungen VSB = Communications de l'ABS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mitteilungen VSB Communications de l'ABS

L'ABS en marche!

Afin de préparer la réforme des structures et du fonctionnement de l'ABS évoquée lors de l'Assemblée générale de Lugano, le Comité a retenu un processus en trois étapes, chacune ponctuée par un débat et des décisions au sein de l'Assemblée générale.

1ère étape: Rédaction d'un «livre blanc» analysant les forces et les faiblesses de l'ABS et proposant, sous forme de thèses, les axes de l'évolution et des réformes à venir.

L'Assemblée générale de Fribourg (21 septembre 1990) se prononcera sur ces thèses.

2ème étape: Elaboration d'une conception directrice précisant la manière dont les thèses adoptées l'année précédente seront traduites dans les faits. Adoption d'un premier paquet de mesures pour la mise en œuvre de la conception directrice.

3ème étape: Adoption d'un second paquet de mesures.

Dans cette perspective, d'éventuelles modifications statutaires constituent une composante parmi d'autres des réformes envisagées. Sur la base des décisions prises lors de l'Assemblée générale de Fribourg elles pourront intervenir lors de la seconde ou de la troisième étape.

Première phase

Pour préparer la première étape, un groupe de travail restreint a reçu le mandat suivant:

«... préparer, à l'attention du Comité et de l'Assemblée générale, un document qui établisse de manière concise le bilan de la situation actuelle et formule, sous forme de thèses, des propositions générales d'amélioration en ce qui concerne:

- les objectifs généraux et spécifiques de l'ABS,
- ses structures et son organisation,
- son fonctionnement et ses méthodes de travail,
- son financement et celui de ses activités.»

Le groupe de travail est constitué des personnes suivantes: Jacques CORDONIER (Sion, président), René SPECHT (Schaffhouse), Marie-Claude TROEHLER (Genève), Marianne TSCHÄPPÄT (Soleure), Edmund WISS (Bâle).

Conformément aux suggestions émises lors de l'Assemblée générale de Lugano, le groupe de travail peut s'appuyer sur les services d'un expert, en l'occurrence le Beratergruppe für Verbands-Management (Berne).

Sous toute réserve, le «Livre blanc» qui sera soumis à l'Assemblée générale de Fribourg sera diffusé dans la seconde quinzaine de juillet 1990. Le Comité et le groupe de travail formulent le vœu qu'une association renforcée et efficace sorte des débats que nous aurons à Fribourg.

Jacques Cordonier

Thèmes débattus par le comité de l'ABS

Le Comité ABS s'est réuni le 7 mars 1990 et s'est prononcé entre autres sur les points suivants:

- Le comité aborde une fois de plus la question de la reconnaissance du **3e Cours pour la formation des bibliothécaires tessinois**. Il adopte la lettre du président adressée au directeur du cours tessinois, M. Antonio Spadafora, où sont précisées les conditions pour une telle reconnaissance: Programme thématique, Directives pour les bibliothèques

formatrices, Statuts de la formation professionnelle et des examens et le Règlement d'applications des Statuts de la formation professionnelle et des examens. M. Schacher comme viceprésident du comité, fait appel à toutes les bibliothèques formatrices d'accueillir des stagiaires tessinois à condition que les connaissances linguistiques soient suffisantes.

- La discussion sur la constitution d'une **Commission de formation** telle qu'elle était proposée à l'Assemblée générale de Lugano, a été terminée. Le comité désigne une commission de sept membres n'étant pas trop liés avec des institutions traditionnelles de l'ABS. La formule classique helvétique a été remplacée par d'autres critères, soit type de bibliothèque, expérience, degré de responsabilité, régions linguistiques et si possible le sexe. Le comité se prononce pour une élection du président de cette commission par le comité. La commission comporte les noms suivants:

Jacques-André Humair

Heinz Dickenmann

Christine Kohler

Béatrice Mettraux

Sylvie Prahin

Doris Ueberschlag

Beatrice Wilhelm

- **Prêt interbibliothèque:** après avoir pris connaissance de plusieurs démarches de certaines institutions, le comité tient fermement à ce que le principe interbibliothèque reste un des piliers des activités de l'ABS. Le point de départ était une mesure unilatérale de la bibliothèque de EPFL concernant les tarifs pour le prêt interbibliothèque. Il est évident que de nouvelles méthodes électroniques dans la technique du prêt demandent une coordination étroite parmi les grandes bibliothèques. A ce propos, plusieurs autres aspects ont été cités, par exemple les questions juridiques, les raisons ou l'organisation générale du prêt interbibliothèque. Dans un premier concept, il est question d'une

«Bibliothèque Suisse» qui obéit aux mêmes règles de l'échange des documents soit pour la Suisse soit pour l'étranger. Le groupe de travail «Chefs du prêt» est chargé de se pencher sur cette affaire et de soumettre un rapport au comité. - Un autre problème, soulevé par le catalogue collectif suisse, se pose par le fait que certaines bibliothèques étrangères cherchent des publications étrangères à l'intermédiaire du prêt interbibliothèque suisse. Le comité confie l'étude de ce problème aussi au groupe de travail «Chefs du prêt».

- **Comptes 1989 et Budget 1990:** le comité est heureux de constater que grâce à certaines mesures dans la gestion des finances et aussi grâce à certaines économies, les comptes de l'année 1988 présentent un résultat actif au lieu du déficit prévu. Le transfert des comptes en des mains professionnelles demande plus de temps que prévu et le comité reporte l'adoption définitive des comptes 1989 à la prochaine séance.

Le budget 1990 montre un excédant de Fr. 13 500.- après que le comité a réduit le crédit pour l'assemblée générale de Fr. 20 000.- à Fr. 15 000.-. Le comité est d'avis que les prestations de l'ABS doivent être autofinancées soit par les contributions des participants, soit par d'autres ressources financières. Il semble évident que certains aspects «sacrés» à propos des assemblées générales et à propos d'autres activités de l'ABS suscitent une discussion de base sur le financement.

- **Nouvelle pour les stagiaires:** le comité reconnaît la nécessité d'une intégration intense des stagiaires dans la vie de l'association. Il décide que les stagiaires ne payent pas de contribution pendant leur formation, au maximum pendant trois ans. Les étudiants de l'EBG sont équivalents aux stagiaires de l'ABS.
- Pour rendre plus solide la base financière de l'ABS, le comité envisage plusieurs solutions: il se pro-

noce pour un recrutement plus intense des membres individuels et des membres collectifs. La présidente de la commission du personnel et l'organisation du personnel sont chargés de préparer des propositions pour la prochaine séance.

- La **4e édition du «Guide ABDS»** n'est plus du tout un instrument actualisé pour la recherche. Depuis des années, plusieurs instances chargent l'une et l'autre pour une réédition. Un groupe de travail de l'ASD a repris la tâche et propose une réédition par un engagement mixte de la Confédération, des associations concernées et de l'économie privée. Le comité déclare vivement son intérêt pour un nouveau guide ABDS, mais en vue d'autres tâches plus urgentes, de l'existence d'autres manuels et, enfin, de la capacité de notre système de milice, il propose une intégration du guide dans le fichier d'adresse déjà existant et assez complet du RP 7.

- Discussion sur le **droit d'auteur** entré dans une phase décisive: Le comité décide de ne pas lancer une campagne dans la presse, mais d'informer individuellement les membres des chambres fédérales sur les arguments des bibliothèques. Il est souhaitable que les membres du comité abordent personnellement les membres de la Commission du Conseil des Etats. - Pour mieux réagir au futur, le comité décide de réinstaller la Commission ABS de droit d'auteur qui est chargé d'observer la situation et d'informer le comité aussi rapidement que possible sur la situation actuelle.

- Mme Yolande Estermann présente le **nouveau programme de l'Ecole de Bibliothécaires de Genève**. Les responsables de l'Ecole se sont décidés de partir avec un nouveau nom, un nouveau programme thématique et un nouveau nom pour le diplôme, dans un nouveau mode de l'information sans renoncer à des qualités traditionnelles de l'EBG.

Willi Treichler

Commission de formation / Ausbildungskommission

A la suite des débats intervenus lors de l'Assemblée générale de Lugano, le Comité de l'ABS a constitué une **Commission de formation** dont le mandat et la composition sont donnés ci-dessous.

Par souci d'efficacité, le Comité a constitué une commission dotée d'un nombre limité de membres (sept) et distincte de la Commission d'examen. La Commission de formation est avant tout un organe «d'état-major» qui doit contribuer à définir la politique à moyen et long termes en matière de formation professionnelle.

Je remercie les membres de la Commission pour leur disponibilité et leur souhaite plein succès dans un travail fort important pour les bibliothèques et la profession. J'invite les membres de l'ABS à leur adresser toutes suggestions allant dans le sens des objectifs définis par le mandat.

Jacques Cordonier, président ABS

Mandat de la Commission de formation

La Commission de formation est un organe d'observation, de réflexion, de stimulation et de coordination dans le domaine de la formation professionnelle en bibliothéconomie et sciences de l'information.

Elle a en particulier les tâches suivantes:

- 1.1 Analyser de manière permanente les besoins qualitatifs et quantitatifs en personnel qualifié et les développements en matière de formation en bibliothéconomie et sciences de l'information en Suisse;
- 1.2 Elaborer, à l'attention du Comité et de l'Assemblée générale de l'ABS, la politique de formation de l'association (formation ini-

tiale et continue) et veiller à son application;

- 1.3 Coordonner les programmes des diverses formations organisées sous la responsabilité de l'ABS, en particulier, veiller à l'application du programme de formation des cours menant au diplôme;
- 1.4 Contribuer à la coordination des formations en bibliothéconomie et sciences de l'information qui existent en Suisse. A cet effet, elle recherche la collaboration avec les établissements de formation qui interviennent dans le même domaine (EBG, Universités, etc.), les pouvoirs publics (OFC, OFES, OFIAMT, DIP cantonaux, etc.) et les associations professionnelles (ASD, AAS, etc.);
- 1.5 Veiller à la mise à jour régulière du programme de formation des cours ABS;
- 1.6 Rechercher des solutions pour une professionnalisation appropriée et un financement plus large des formations gérées par l'ABS;
- 1.7 Assumer tout autre mandat ponctuel que peut lui confier l'Assemblée générale ou le Comité de l'association.

Relation avec les autres organes de l'ABS

- 2.1 La Commission de formation exerce son mandat sous la responsabilité du Comité à qui elle soumet toute décision de portée générale;
- 2.2 Dans le domaine de la formation menant au diplôme ABS, la **Commission d'examens** a pour tâche d'attribuer le diplôme en veillant à ce que les candidats et les bibliothèques formatrices respectent les exigences fixées. Elle est chargée en particulier de l'application des dispositions contenues dans les Statuts de la formation professionnelle et des examens (1. Januar 1971), le Règlement d'application des statuts (24. Juni 1971) et les Directives aux bibliothèques formatrices (31. Mai 1989).

Pour sa part, la Commission de formation veille à l'adaptation permanente des formations.

- 2.3 En matière de formation continue, la **Commission de perfectionnement professionnel** a pour tâche de mettre sur pied un programme régulier de cours de formation continue.

Pour sa part, la Commission de formation veille à l'établissement de lignes directrices et au lien entre formation continue et formation initiale.

- 2.4 Dans la mesure où elle considère nécessaire la révision de règlement ou directives, la Commission de formation en fait la proposition aux organes compétents.

Mandat adopté par le Comité ABS dans sa séance du 31 janvier 1990.

Composition de la Commission (1990-1992)

Jacques-André Humair, Président, Bibliothèque de la ville, La Chaux-de-Fonds

Heinz Dickenmann, Hauptbibliothek der Universität Zürich-Irchel

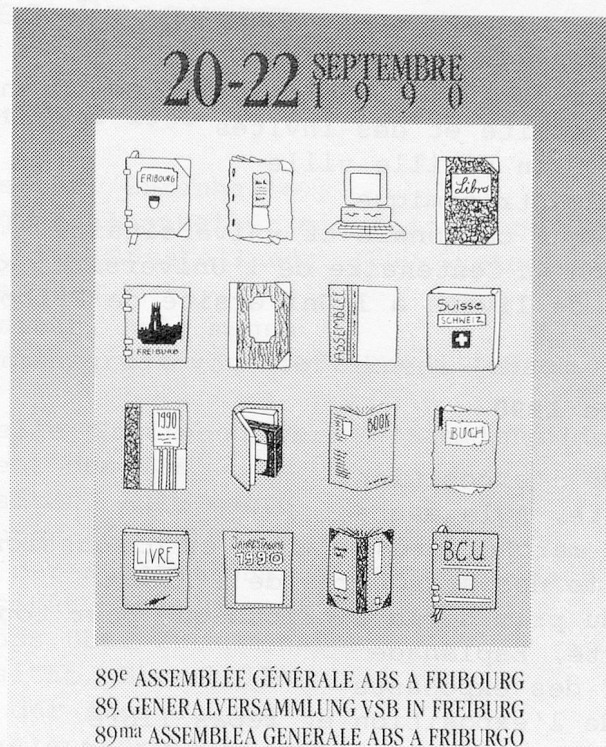
Christine Kohler, Stadtbibliothek, Biel

Béatrice Mettraux, Gewerbebibliothek, Freiburg

Sylvie Prahin, Bibliothèque centrale EPF-Lausanne

Doris Ueberschlag, Kantonsbibliothek, St. Gallen

Beatrice Wilhelm, Medizin-Bibliothek, Basel



Programme provisoire

Jeudi, 20 septembre 1990

- 09.00-10.30 Université, Hall d'honneur
 Accueil des exposants par un café/croissant
 Visite de l'exposition (systèmes informatiques, équipement de bibliothèques, éditeurs, etc.)
- 10.30-11.00 Université, Aula magna
 Souhails de bienvenue de Ruedi Imbach, Vice-recteur de l'Université de Fribourg
 Ouverture officielle du Congrès par Jacques Cordonier, Président de l'ABS
- 11.00-12.00 Conférence inaugurale
- 12.00-14.00 Visite de l'exposition et repas libre
- 14.00-18.00 Université, Aula magna et Salle 1
 Ateliers sur la coopération
- 18.00-19.00 Université, Hall d'honneur
 Visite de l'exposition
- 19.00-19.45 Cathédrale St-Nicolas
 Visite des orgues et de la cathédrale
 Concert
- 19.45-20.30 Hôtel de ville, Salle du Conseil général
 Apéritif
- 20.30-21.30 Musée suisse des marionnettes
 Spectacle des marionnettes de Fribourg et visite du musée

- 20.30-21.30 La Spirale
Concert de jazz
- 20.30 Restaurant de l'Aigle-Noir, Salle des Grenadiers
Dîner du comité et des invités
- 20.30 Restaurant en Vieille ville
Parcours gastronomique
- 08.00-22.00 Bibliothèque cantonale et universitaire
Exposition du Centenaire de l'Université: «Miroir de la science.
Cent ans de livres à l'Université de Fribourg.»

Vendredi, 21 septembre 1990

- 08.00-09.00 Visite de l'exposition
- 09.00-11.00 Université, Aula magna
L'ABS en marche: présentation et discussion du «Livre blanc sur
la réforme des structures de l'ABS»
- 11.15-11.45 Remise du prix de la Bibliothèque pour tous
- 11.45-12.30 Université, Esplanade
Apéritif des exposants
- 12.30-14.30 Visite de l'exposition et repas libre
- 14.30-16.30 Souhaits de bienvenue de Martin Nicoulin, Directeur de la BCU/F
89e Assemblée générale statutaire de l'ABS
- 16.30-18.00 Visite de l'exposition
- 19.00-20.00 Bibliothèque cantonale et universitaire
Apéritif dans la salle de lecture avec M. Jacques Cordonier,
Président de l'ABS
Allocutions de:
M. Marius Cottier, Conseiller d'Etat
M. Claude Schorderet, Syndic de la Ville de Fribourg
M. Augustin Macheret, Recteur de l'Université
M. Hans-Peter Geh, Président de l'IFLA
Remise des prix du concours des bibliothécaires: «Connaissance de
Fribourg»
Intermèdes musicaux de jazz
- 20.00-22.00 «Biblio-buffet»
- 22.00 Ouverture du bal et du «biblio-bar»
- 08.00-22.00 Bibliothèque cantonale et universitaire
Exposition du Centenaire de l'Université: «Miroir de la science.
Cent ans de livres à l'Université de Fribourg.»

Samedi, 22 septembre 1990

- Ballade en Gruyère
- 09.00-09.30 Départ de Fribourg vers Bulle
- 09.30-10.30 Bulle, Musée gruérien
Visite guidée
- 10.30-10.45 Départ de Bulle vers Gruyères
- 10.45-11.45 Château de Gruyères
Visite guidée du Château et de l'exposition Giger
- 11.45-12.45 Apéritif dans la cour du château avec animation chorale
- 13.00-15.00 Hôtel de ville de Gruyères
Déjeuner gruérien
- 15.00-16.00 Retour à Fribourg

Provisorisches Programm

Donnerstag, 20. September 1990

- 09.00-10.30 Universität, Ehrenhalle
Empfang der Aussteller mit Kaffee und Gipfeli
Besuch der Ausstellung: (EDV-Systeme, Bibliotheks-ausrüstung, Verleger usw.)
- 10.30-11.00 Universität, Aula magna
Willkommensgruss von Prof. Ruedi Imbach, Vizerektor der Universität
Offizielle Eröffnung der Versammlung durch Jacques Cordonier, Präsident der VSB
- 11.00-12.00 Universität, Aula magna
Eröffnungs-Referat
- 12.00-14.00 Besuch der Ausstellung, Mittagessen nach freier Wahl
- 14.00-18.00 Universität, Aula magna, Saal 1
Workshops über Zusammenarbeit
- 18.00-19.00 Universität, Ehrenhalle
Besuch der Ausstellung
- 19.00-19.45 Kathedrale Sankt Nikolaus
Besuch und Vorführung der Orgel der Kathedrale
- 19.45-20.30 Stadthaus, Saal des Generalrates
Apéritif
- 20.30-21.30 Schweizerisches Marionettenmuseum
Marionettentheater und Besuch des Museums
- 20.30-21.30 «La Spirale»
Jazz-Konzert
- 20.30 Restaurant «Aigle-Noir», Saal der Grenadiere
Diner des Vorstandes und der Gäste
- 20.30 Altstadt
freier Abend: Nachtessen nach Wahl
- 08.00-22.00 Ausstellung der Hundertjahrfeier der Universität: «Spiegel der Wissenschaft. Hundert Jahre Bücher an der Universität Freiburg.»

Freitag, 21. September 1990

- 08.00-09.00 Universität, Ehrenhalle
Besuch der Ausstellung
- 09.00-11.00 Universität, Aula magna
Die VSB in Bewegung: Vorstellung und Diskussion des «Weissbuches über die Reform der Strukturen des VSB»
- 11.15-11.45 Universität, Aula magna
Preisverleihung der Schweizerischen Volksbibliothek
- 11.45-12.30 Universität, Vorplatz der Ehrenhalle
Apéritif der Aussteller
- 12.30-14.30 Besuch der Ausstellung, Mittagessen nach freier Wahl
- 14.30-16.30 Universität, Aula magna
Willkommensgruss von Martin Nicoulin, Direktor der KUB/F
89. Ordentliche Generalversammlung des VSB
- 16.30-18.00 Universität, Ehrenhalle
Ausstellung der Hundertjahrfeier der Universität: «Spiegel der Wissenschaft. Hundert Jahre Bücher an der Universität Freiburg.»

- 19.00-20.00 Kantons- und Universitätsbibliothek
Apéritif im Lesesaal mit Herrn Jacques Cordonier, Präsident der VSB
Ansprachen:
Herr Marius Cottier, Staatsrat
Herr Claude Schorderet, Stadtpräsident von Freiburg
Herr Augustin Macheret, Rektor der Universität
Herr Hans-Peter Geh, Präsident der IFLA
Preisübergabe des Wettbewerbes für Bibliothekare: «Kenntnisse von Freiburg»
Einlage mit Jazzmusik
- 20.00-22.00 «Biblio-Buffer»
- 22.00 Beginn des Balls und Öffnung der «Biblio-Bar»
- 08.00-22.00 Ausstellung: Hundertjahrfeier der Universität

Samstag, 22. September 1990

Ausflug ins Greyerzerland

- 09.00-09.30 Abfahrt von Freiburg nach Bulle
- 09.30-10.30 Bulle, Führung durchs Greyerzer Museum
- 10.30-10.45 Abfahrt von Bulle nach Greyerz
- 10.45-11.45 Besuch von Schloss Greyerz und der Ausstellung Giger
- 11.45-12.45 Apéritif im Schlosshof, Unterhaltung durch Chor
- 13.00-15.00 Mittagessen im «Hôtel de la ville», Greyerz
- 15.00-16.00 Rückkehr nach Freiburg

Programma provvisorio

Giovedì 20 settembre 1990

- 09.00-10.30 Università, hall d'onore
Accoglienza dei congressisti con caffè e croissants offerti dagli espositori
Visita dell'esposizione (sistemi informatici, attrezzatura per biblioteche, editori ecc.)
- 10.30-11.00 Università, Aula magna
Auguri di benvenuto espressi da Ruedi Imbach, Vicerettore dell'Università di Friburgo
Jacques Cordonier, Presidente dell'ABS darà il via ufficiale al Congresso
- 11.00-12.00 Conferenza inaugurale
- 12.00-14.00 Visita dell'esposizione e pranzo libero
- 14.00-18.00 Università, Aula magna, sala 1
Workshops sulla cooperazione
- 18.00-19.00 Visita dell'esposizione
- 19.00-19.45 Cattedrale di Saint Nicolas
Visita dell'organo e della cattedrale
Concerto
- 19.45-20.30 Hôtel de Ville, Salle du Conseil général
Aperitivo
- 20.30-21.30 Museo dei burattini
Spettacolo e visita del museo

- 20.30-21.30 La Spirale
Concerto jazz
- 20.30 Ristorante de l'Aigle-Noir, Salle des Grenadiers
Cena del comitato e degli invitati
- 20.30 Cena libera per i congressisti nei ristoranti della città vecchia
- 08.00-22.00 Biblioteca cantonale ed universitaria
Esposizione per il Centenario dell'Università: «Miroir de la science. Cent ans de livres à l'Université de Fribourg.»

Venerdì 21 settembre 1990

- 08.00-09.00 Visita dell'esposizione
- 09.00-11.00 Università, Aula magna
L'ABS in movimento: presentazione e discussione del «Libro bianco sulla riforma delle strutture dell'ABS»
- 11.15-11.45 Consegna del premio della Biblioteca per tutti
- 11.45-12.30 Università, piazzale
Aperitivo offerto dagli espositori
- 12.30-14.30 Visita dell'esposizione e pranzo libero
- 14.30-16.30 Università, Aula magna
Auguri di benvenuto espressi dal Direttore della BCU/F, Martin Nicoulin
Inizio della 89ma Assemblea generale statutaria dell'ABS
- 16.30-18.00 Visita dell'esposizione
- 19.00-20.00 Biblioteca cantonale ed universitaria
Aperitivo nella sala di lettura con Jacques Cordonier, Presidente dell'ABS
Allocuzioni:
Sig. Marius Cottier, Consigliere di Stato
Sig. Claude Schorderet, Sindaco della città di Friburgo
Sig. Augustin Macheret, Rettore dell'Università
Sig. Hans-Peter Geh, Presidente dell'IFLA
Consegna dei premi del concorso dei bibliotecari: «Conoscenze di Friburgo»
Intermezzi musicali-jazz
- 20.00-22.00 «Biblio-Bufferet»
- 22.00 Apertura del ballo e del «biblio-bar»
- 08.00-22.00 Biblioteca cantonale ed universitaria
Esposizione per il Centenario dell'Università: «Miroir de la science. Cent ans de livres à l'Université de Fribourg.»

Sabato 22 settembre 1990

- Passeggiata nella Gruyères
- 09.00-09.30 Partenza da Friburgo per Bulle
- 09.30-10.30 Bulle, Musée gruérien
Visita guidata
- 10.30-10.45 Partenza da Bulle per Gruyères
- 10.45-11.45 Castello di Gruyères
Visita guidata del castello e dell'esposizione Giger
- 11.45-12.45 Aperitivo nel cortile del castello con intermezzo corale
- 13.00-15.00 Hôtel de ville de Gruyères
Pranzo
- 15.00-16.00 Ritorno a Friburgo

Inserat des Monats

DIBI/BIDI

Das Primarlehrerseminar des Kantons Zürich, Abteilung Oerlikon, 8050 Zürich suchte per Inserat in der NZZ vom 31.1.90 ein(e)n **Leiter(in) der Allgemeinen Mediothek** mit folgenden Qualifikationen:

- VSB-Diplom ODER
- *Nebenamtlicher Bibliothekarinnenkurs* (sic!) ZB Zürich
- oder gleichwertige Ausbildung
- Zugang zum EDV-Einsatz (was auch immer das heissen mag)
- Teamfähigkeit
- usw.

(Hervorhebungen durch DIBI)

Da bleibt uns doch glatt die Spucke weg!

Natürlich haben wir entsprechend reagiert und vom Vorstand aus den Verantwortlichen in Zürich zu ihrer

Premiere im Inserat des Monats gratuliert, einer Rubrik, in der nun regelmässig solche Ausrutscher veröffentlicht werden sollen.

Falls Ihnen, liebe DIBI, zufällig auch solche haarsträubenden Fälle begegnen, sind wir um Hinweise sehr dankbar, evtl. angereichert mit zusätzlichen Informationen über die Verhältnisse vor Ort.

Übrigens...

Ist Ihnen auch schon aufgefallen, dass die bei weitem interessantesten Stellenangebote nicht etwa in der Fachpresse (sprich ARBIDO) sondern in der Tagespresse oder sogar im Schweizer Buchhandel und anderswo zu finden sind?

Ein Kommentar dazu erübrigt sich wohl!

Lukas Handschin, DIBI-Vorstandsmitglied

Mitteilungen SVD Communications de l'ASD

Aus den Verhandlungen des SVD-Vorstandes

Der Vorstand befasste sich an seiner 159. Sitzung vom 17. Januar 1990 in Bern unter anderem mit folgenden Geschäften:

Jahresberichte, Jahresrechnung:

Die von den Arbeitsgruppen und dem Präsidenten verfassten Jahresberichte wurden diskutiert und zusammen mit der behandelten Jahresrechnung der SVD für die Einbindung in den Gesamtjahresbericht freigegeben.

Jahrestagung 1990:

Der Vorstand liess sich über die Programmgestaltung und den detaillierten Ablauf der Tagung orientieren. In das allgemeine Thema «Marke-

ting einer Dokumentationsstelle» werden vor allem Fragen der «Produktgestaltung» mit einbezogen.

Statutenrevision:

Allgemeine und vor allem organisatorische Ungereimtheiten müssen in nächster Zeit bereinigt werden. Auf den Vorschlag eines Reglementes für Regional- und Fachgruppen sind dem Vorstand meist ablehnende Meinungen vorgebracht worden.

Der Vorstand wird die eingegangenen Stellungnahmen studieren und dankt allen denjenigen, die sich der Mühe unterzogen haben, eine entsprechende Darstellung abzufassen.